



# Procès-verbal du Conseil Municipal du 11 Février 2025

**Présents** : Maugey Serge, Houdry Marie-José, Moreau Josiane, Sarraute Philippe, Gaillard Armelle, Latif Louis, Cersosimo Christophe, Viault Béatrice, Raymondière Katia, Rouleau Baptiste (19h37), Zerbib-Doitteau Laetitia (19h39), Colozzi Stéphane (19h44)

**Pouvoirs** : /

**Secrétaire séance** : Viault Béatrice

Procès-verbal du 12 novembre 2024 validé à l'unanimité

## 2025110201- Délibération Investissement 25% - Vote à main levée

Rappel par M. Le Maire qu'en l'absence du code Général des Collectivités territoriales, selon l'article L1612-1, il est prévu d'autoriser le Maire à engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% du budget en attendant la validation du budget au 15 avril 2025. Ce montant s'élève à 62488.75€. Validé à l'unanimité.

| Pour  | Contre      | Sens du Vote  |
|---|-------------|---|
| Maugey Serge, Houdry Marie-José, Moreau Josiane, Sarraute Philippe, Gaillard Armelle, Latif Louis, Cersosimo Christophe, Viault Béatrice, Raymondière Katia, Rouleau Baptiste | Abstentions | Pour : 10<br>Contre : 0<br>Abstentions : : 0<br>La décision <b>2025110201</b> est adoptée à l'unanimité |

## 2025110202- Délibération tarifs repas des aînés 2025 - Vote à main levée

Repas offert aux personnes de la commune, 35€ aux accompagnants. Retour de M. Le Maire pour féliciter l'équipe active et engagée. Validation à l'unanimité.

| Pour  | Contre      | Sens du Vote  |
|---|-------------|---|
| Maugey Serge, Houdry Marie-José, Moreau Josiane, Sarraute Philippe, Gaillard Armelle, Latif Louis, Cersosimo Christophe, Viault Béatrice, Raymondière Katia, Rouleau Baptiste, Zerbib-Doitteau Laetitia | Abstentions | Pour : 11<br>Contre : 0<br>Abstentions : 0<br>La décision <b>2025110202</b> est adoptée à l'unanimité |

## 2025110203- Délibération DETR 2025 - Vote à main levée

Les travaux prévus dans ce cadre-là sont :

- Les voiles d'ombrage pour protéger de la pluie et du soleil, budget de 22880€ donc 30% de subvention possible soit 6864€ et donc 16016€ d'autofinancement. Deux devis ont été étudiés, a été retenu le devis d'Archiveille pour la qualité des voiles, leur durée et un retour d'expérience de l'école de Ste Denis de Pile. La commune s'engage à faire les trous pour les 4 plots qui serviront à tenir les voiles, la commune de Grézillac offre le prêt de la mini pelle et le conducteur, donc aucun frais pour la réalisation des trous. La décennale sera assurée par la société par ailleurs puisque l'intervention de la commune n'interfère pas sur la couverture du chantier. Store

de France, 2<sup>e</sup> devis, n'offrait pas une qualité suffisante des voiles notamment. Installation à prévoir aux vacances de février.

- Aménagement des abords de l'école pour 61015€, subvention possible de 4576€ donc autofinancement de 56439€.

M. Le Maire rappelle que la sous-préfecture a rappelé que les demandes doivent aboutir contrairement à un dossier validé en 2023 afin d'éviter du temps passé pour « rien » puisque pas utilisé finalement. Mme Bailly, DGS précise que le dossier en question il y avait eu une augmentation conséquente d'où l'abandon (50000 prévu passé à 900000€). Validation à l'unanimité.

| Pour  | Contre      | Sens du Vote   |
|---|-------------|--|
| Maugey Serge, Houdry Marie-José, Moreau Josiane, Sarraute Philippe, Gaillard Armelle, Latif Louis, Cersosimo Christophe, Viault Béatrice, Raymondière Katia, Rouleau Baptiste, Zerbib-Doitteau Laetitia, Colozzi Stéphane | Abstentions | <b>Pour : 12</b><br><b>Contre : 0</b><br><b>Abstentions : 0</b><br><b>La décision 2025110203 est adoptée à l'unanimité</b> |

#### 2025110204- Délibération convention Gymnase Mairie/Associations - Vote à main levée

A la veille du passage en conseil de la convention Mairie/associations auquel doit s'adjoindre un règlement intérieur du gymnase du collège, plusieurs points ont été interrogés par les clubs sportifs utilisateurs et les responsables du collège. Il nous est apparu indispensable de trouver un compromis acceptable pour tous qui puisse être validé en CA du collège le lundi 17 février, avant d'adopter cette convention en notre conseil municipal. De l'avis général, la délibération pour la convention est considérée non aboutie et reportée à une date ultérieure.

| Pour  | Contre | Sens du Vote  |
|---|--------|---|
| Maugey Serge, Houdry Marie-José, Moreau Josiane, Sarraute Philippe, Gaillard Armelle, Latif Louis, Cersosimo Christophe, Viault Béatrice, Raymondière Katia, Rouleau Baptiste, Zerbib-Doitteau Laetitia, Colozzi Stéphane |        | <b>Pour : 12</b><br><b>Contre : 0</b><br><b>Abstentions : 0</b><br><b>La délibération 2025110204 est reportée</b> |

#### 2025110205- Délibération référent Violences Intrafamiliales Vote à main levée

La CDC et l'Association des Maires Ruraux de Gironde demandent cette année de nommer un référent pour lutter contre les Violences intra Familiales (VIF). Le référent aura pour mission d'informer le secrétariat de mairie pour orienter les victimes vers les structures idoines partenaires. La candidature de Béatrice Viault (déjà déléguée auprès de la commission Solidarité) est retenue et validée à l'unanimité.

| Pour   | Contre             | Sens du Vote  |
|--|--------------------|---|
| Maugey Serge, Houdry Marie-José,<br>Moreau Josiane, Sarraute Philippe,<br>Gaillard Armelle, Latif Louis,<br>Cersosimo Christophe, Viault<br>Béatrice, Raymondière Katia, Rouleau<br>Baptiste, Zerbib-Doitteau Laetitia ,<br>Colozzi Stéphane | <b>Abstentions</b> | <b>Pour : 12</b><br><b>Contre : 0</b><br><b>Abstentions : 0</b><br>La décision <b>2025110205</b><br>est adoptée à l'unanimité |

### 2025110206- Délibération SDEEG - Vote à main levée

L'adhésion auprès du Syndicat d'énergie de de l'environnement pour 21 communes afin de bénéficier de l'expertise de ce syndicat. Validation à l'unanimité.

| Pour   | Contre             | Sens du Vote  |
|--|--------------------|---|
| Maugey Serge, Houdry Marie-José,<br>Moreau Josiane, Sarraute Philippe,<br>Gaillard Armelle, Latif Louis,<br>Cersosimo Christophe, Viault<br>Béatrice, Raymondière Katia, Rouleau<br>Baptiste, Zerbib-Doitteau Laetitia ,<br>Colozzi Stéphane | <b>Abstentions</b> | <b>Pour : 12</b><br><b>Contre : 0</b><br><b>Abstentions : 0</b><br>La décision <b>2025110206</b> est adoptée<br>à l'unanimité |

### 2025110207 - Délibération Avenant Règlement Intérieur école Noël Mouty- Vote à main levée

À la suite d'évènements récents à l'école notamment une situation de vol de boucles d'oreilles il apparait important de modifier le texte du règlement d'intérieur afin de le faire évoluer et clarifier la responsabilité de la mairie.

Le texte initial est le suivant :

« Il reste interdit d'apporter à l'école des objets dangereux. Il est déconseillé de laisser les enfants apporter des jeux personnels, des bijoux, de l'argent ainsi qu'un téléphone portable ou tablette. En cas de perte ou de détérioration, aucune réclamation ne sera acceptée par la municipalité. Dans tous les cas, aucun objet décrit précédemment ne sera admis pendant la durée du repas. »

« Il est strictement interdit d'apporter à l'école des objets dangereux, notamment : tranchant, pointus, inflammables ou tout autre objet pouvant présenter un risque pour la sécurité. De même, il est formellement interdit aux élèves d'apporter des jeux personnels, des bijoux, de l'argent, des téléphones portables ou des tablettes. Tout objet interdit sera confisqué et devra être récupéré par les parents auprès du secrétariat de Mairie. En cas de perte ou de détérioration, d'objets personnels apportés malgré cette interdiction, aucune réclamation ne sera acceptée par la municipalité. »

Il est proposé de préciser dans le 2<sup>e</sup> texte que « le port de bijoux est sous l'entière responsabilité des parents en cas de non-respect de l'interdiction. » Validation à l'unanimité.

| Pour  | Contre             | Sens du Vote  |
|---|--------------------|---|
| Maugey Serge, Houdry Marie-José,<br>Moreau Josiane, Sarraute Philippe,<br>Gaillard Armelle, Latif Louis,<br>Cersosimo Christophe, Viault<br>Béatrice, Raymondière Katia, Rouleau<br>Baptiste, Zerbib-Doitteau Laetitia,<br>Colozzi Stéphane | <b>Abstentions</b> | <b>Pour : 12</b><br><b>Contre : 0</b><br><b>Abstentions : 0</b><br>La décision <b>2025110207</b><br>est adoptée à l'unanimité |

Accusé de réception en préfecture  
033-213300718-20250416-20251102-AR  
Date de télétransmission : 16/04/2025  
Date de réception préfecture : 16/04/2025

### Commission Sécurité :

Christophe Cersosimo nous informe que :

- Les travaux aux abords de l'école vont démarrer
- Le STOP en face de l'église
- L'écluse rue de Guillac et au collège, dos d'âne rue de l'évangile vont être étudiés.

Le budget a été pris en compte, la communication est à faire car les travaux vont démarrer en février. Réunion le 19 février 2025 avec la commission Patrimoine aura lieu pour le stationnement, les commerçants ont déjà fait une proposition. Le sujet est à l'étude avec le maître d'œuvre.

### Commission patrimoine :

Baptiste Rouleau nous informe qu'un devis est en cours pour :

- la sécurisation des quais sur le modèle de ce qui est à Castillon la Bataille,
- les cloches de l'église sont en panne et la sirène de la mairie est débranchée
- rappel sur la réunion du 19 février où nous sommes tous conviés

Bons retours des citoyens les travaux déjà effectués. Demande par mail d'occupation du stade par les ultramarines pour le 7 juin prochain. Végétalisation des façades ouvert avec 3 demandes. La Halle : diagnostic de la peinture existante à faire avant tous travaux. Zone déchets verts : concassage déposé, commande de géotextile avant de l'étaler.

### Commission Budget :

Josiane Moreau informe des projets pour le budget 2025 qui sera voté en avril prochain :

- voiles d'ombrage et bancs dans la cour de l'école
- chauffage classe des maitres- remplacement de la pompe
- refonte du site internet
- sol de la mairie
- mobilier hall salle Teyssandier et rétroprojecteur
- budget sécurité et école des chantiers évoqués plus haut
- station peinture
- cimetière reprise de concessions
- emprunts
- ligne supplémentaire diverse de 140000€ pour la rénovation du patrimoine
- point dossier cantine à un euro :
- cantine à 1€ actif de puis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, dossier demande en cours de validation, avance de la Mairie de 4 mois au moins pour un tiers des inscrits environ.

### Stéphane Colozzi évoque l'éclairage :

- contact avec le SDEEG, pas de loi pour déterminer des zones éclairées ou non. -----(Réunion prévue en avril pour informer et décider des changements éventuels – c'est inexact : l'éclairage baissé démarre début mars 2025). Budget de 13000€ (pour l'éclairage public) en 2023 avant le passage aux leds qui représente 35% du budget électricité de la commune.

**Commission Communication :**

Armelle Gaillard informe que :

- concernant l'éclairage, la réunion publique du 6 avril sur le thème de l'éclairage public est (à confirmer) invalidée du fait des limites techniques ( le SDEEG ne propose pas différents scénaris en test) pour affiner le projet évolution de l'éclairage public évoqués plus haut.

**Commission école :**

Laétitia Zerbib-Doitteau nous informe que :

- planning en cours pour intervention de bénévoles (parents) pour le temps d'interclasse entre mars et juin idéalement. (Kungfu Taichi, Echec et Awalé à ce jour)
- convention bénévolat à réaliser
- intervention de Serge pour l'exclusion de 2 enfants suite à des problèmes de comportement. Il faudra prévoir le retour.
- Stagiaire CAP Petite Enfance permet d'organiser le temps de midi différemment.

**Commission Vivre ensemble – tourisme – économie :** Marie-José HOUDRY

- Demande de la CDC pour que chaque commune abonde les informations à destination d'une application tourisme intercommunale – fait
- Fête de la Citoyenneté avancée d'une semaine le weekend du 24 mai avec le jeu Orientis Game
- Contacts pris pour les scènes d'été la veille de la rentrée à l'école (accord du Directeur), dossier demande de subvention courant mars, APE associée pour participer. Besoin de bénévoles pour la mise en place et rangement.
- Réflexion sur l'utilisation des locaux visités le samedi 8 février dernier, café associatif, auberge cyclotouristes, coworking ou autre. Devis en cours (T2000 et Esat) pour rangement, nettoyage, réfection et ameublement de certaines parties

**2025110209- Questions diverses**

Pas de questions

La séance levée à 21h35.

| Signature du Maire   | Signature secrétaire de séance  |
|--|---|
| Mr Maugey Serge<br> | Mme Viault Béatrice<br> |

Certifié affiché le 16 Avril 2025

Serge Jean Robert MAUGEY, Maire, pour servir et faire valoir ce que de droit. Signature :



Reçu de réception en préfecture  
051321330718-20250416-20251102-AR  
Date de télétransmission : 16/04/2025  
Date de réception préfecture : 16/04/2025